

## Pour atteindre les buts fixés

Pour s'assurer que les deux ministères progressent de façon constante sur la voie du développement durable, il importera de rendre compte au personnel, aux intervenants, au Parlement et au public. Une base de données sur le DD a été établie pour faciliter la production des rapports que les agents doivent présenter relativement à chacun des engagements de la stratégie, et qui permet des réalignements lorsque les circonstances l'exigent.

Les progrès faits dans la réalisation des engagements d'*Action 2006* seront communiqués au personnel et au public, sous une forme abrégée, dans les Rapports ministériels sur le rendement déposés au Parlement chaque année. Un rapport annuel plus détaillé sera disponible sur le site web du développement durable : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/sd-dd/Progress-fr.asp>.

Les deux ministères reconnaissent l'importance de développer et d'adopter des indicateurs de mesure du rendement pour aider les Canadiens à évaluer les progrès graduels sur la voie du développement durable. C'est là toutefois un défi permanent. Le ministère des Affaires étrangères joue le rôle principal quand sont négociées des obligations internationales, sauf pour ce qui est des obligations en matière de commerce international pour lesquelles est responsable le ministère du Commerce international. Outre la coordination et la promotion de la position canadienne, les deux ministères doivent prendre en compte les répercussions des obligations tant sur les autres pays à la table de négociation que sur nos relations avec les pays qui en sont absents. Comme il n'est jamais possible de prédire quels seront les acteurs, les circonstances et les résultats, il est difficile d'élaborer ou d'appliquer des critères appropriés. Les indicateurs de rendement sont plus pertinents une fois que sont déterminées les principales obligations et que l'attention se tourne vers l'application au niveau national, normalement confiée à d'autres ministères. Les deux ministères poursuivront néanmoins

leurs efforts pour établir des indicateurs de mesure du rendement dans les secteurs où ceux-ci peuvent réalistement s'appliquer à leur travail.

Comme les partenariats sont essentiels à l'efficacité du DD, il sera indispensable de soigner les relations avec les autres ministères, les autres ordres de gouvernement et avec les intervenants - dont bon nombre ont tant soutenu l'élaboration de la présente stratégie. Il importera aussi de rechercher de meilleurs moyens de faire du développement durable une prémisses fondamentale de nos relations de travail avec les autres pays et avec les organisations internationales.

Nos employés et les intervenants continuent de nous dire que le concept du développement durable n'est pas toujours facile à saisir et que la communication doit donc rester une priorité. Nous devons continuer de chercher à rendre le DD le plus concret possible et à communiquer par le plus grand nombre de moyens possible notre engagement, nos succès et les défis auxquels nous sommes confrontés.

Il est à espérer que, d'ici dix ans, les stratégies de développement durable ne seront plus requises parce que les principes en cause seront devenus un élément intégral du mode de fonctionnement de toutes les organisations et la base sur laquelle les citoyens fonderont leurs choix. Entre-temps, les ministères fédéraux doivent continuer de se concentrer sur les moyens d'améliorer leur rendement. Heureusement, il existe maintenant plus de sources fiables d'informations et de compétences concernant le développement durable, des outils plus nombreux et une information plus détaillée sur les progrès accomplis par les autres pays, les organisations internationales et le monde des affaires. Le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce international exploiteront toutes ces avenues, tout en cherchant à innover de leur propre chef.